



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 MAI 2022

Le trois du mois de mai deux mil vingt-deux, à vingt heures, le Conseil municipal de Saint Clément des Levées s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Laurent NIVELLE, Maire.

1 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune décide de ne pas préempter sur la vente des maisons sise **6 rue de la Haye Briffaux** appartenant à Mr Franck ROULLEAU ; **150 Port Cunault** appartenant à la SCI LOCIMMO représentée par Mr Laurent Maillet ; **32 Port Tétu** appartenant à Mr et Mme Jacques GOINEAU.

2 – ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAUMUR VAL DE LOIRE

La commune de Saint Clément des Levées a décidé d'adhérer au service de médecine préventive mutualisé, créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Le service est mis en place pour les agents de la commune moyennant un droit d'entrée de 2500 €uros puis 130€uros par agent et par an.

3 – DEMANDE D'ACQUISITION PARCELLES COMMUNALES

Monsieur Laurent NIVELLE, rapporte un échange avec Madame Deschanel, sur la possibilité de lui vendre trois petites parcelles attenantes à sa propriété achetée récemment à Madame de La Jaille. Mais après concertation en famille, elle n'est plus intéressée par cet achat. Par contre, elle conserve la location des parcelles, préalablement consentie à Mme de la Jaille.

4 – CONSULTATION MARCHÉ PUBLIC SALLE DE MOTRICITE

La consultation du marché public de la salle de motricité est consultable sur le site Medialex depuis le 15 avril dernier. A ce jour, une vingtaine de dossiers a été téléchargée et des visites des bâtiments sont en cours.

La remise des plis est fixée au 16 mai, et le début de chantier pour début juillet.

Concernant la location des sanitaires temporaires durant les travaux, deux modèles sont proposés par la société GLF (conseillés par Leo évènements) :

- **1 modèle simple à l'unité** version toilette sèche : **220€ HT/mois** + 1 lave-mains extérieur à **60€ HT/mois**, + l'entretien 3 fois par semaine à **860€ HT/mois**, + le transport aller-retour à **240€ HT**.
- **1 modèle 4 wc, 2 urinoirs, 2 lave-mains**, raccordable au tout-à l'égout : **450€ HT/par mois**, + le transport aller-retour – mise en place - aide au raccordement à **620€ HT**.

Une rencontre est prévue pour l'éventuelle installation d'un modèle raccordé à côté des préfabriqués. Le choix sera fait après une concertation avec le corps enseignant, et après ouverture des plis de la consultation en cours.

5 – ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être organisées les élections. Il appartient à chacun de donner ses disponibilités pour le planning définitif qui sera établi le 15 mai.

6 – REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Anthony Chudeau rencontrera l'architecte jeudi 5 mai pour effectuer un relevé. D'autre part le SIEMML qui nous accompagne sur le volet économie d'énergie, propose un audit énergétique qui servira aux demandes de subventions – Le coût de la prestation est de 1 837,75€ TTC moins une participation du SIEMML de 1 102,65€ TTC, ce qui laisse un reste à charge pour la commune de **735,10€ TTC**. Cela représente 40% du coût total. Le résultat sera livré début septembre.

7 – BULLETIN MUNICIPAL Michel Pidou rappelle que certains articles sont attendus pour la finalisation du bulletin.

8 – FIBRE Brigitte Smith annonce qu'elle s'est entretenue avec l'opérateur ORANGE, et que la fibre par ORANGE sera vraisemblablement opérationnelle fin mai sur la commune.

9 - QUESTIONS DIVERSES

- Le concert à l'église dimanche est annulé pour cause de covid
- Cérémonie du 8 mai 10h45 rdv à la stèle – 11h place de la mairie avec des enfants de l'école invités à suivre le défilé.
- Date du prochain conseil : **7 juin 2022 à 20 h** à la mairie.

Fait à St Clément des Levées le 6 mai 2022.

Le Maire,

Laurent NIVELLE